

INSTRUCTION COMMUNE GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 1

OCOM M206.01 - PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION

Durée totale : 90 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon et les ordres permanents du champ de tir de l'unité pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon. Les photocopies des cibles qui se trouvent dans les annexes peuvent être requises, selon les activités choisies.

Construire un champ de tir conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 et servira à présenter des renseignements importants au sujet de l'activité de tir de précision.

Une activité pratique a été choisie pour le PE2 parce qu'il s'agit d'une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience du tir de précision récréatif dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances relatives au tir de précision récréatif dans un environnement amusant et stimulant.

INTRODUCTION

RÉVISION

La révision de cette leçon fera partie de l'OCOM M106.02 (Effectuer le contrôle de sécurité de la carabine à air comprimé des cadets).

QUESTIONS SUGGÉRÉES

- Q1. Pourquoi doit-on suivre les règles de sécurité?
- Q2. Comment vérifieriez-vous que le cran de sécurité est mis?
- Q3. Quelles sont les quatre MESURES essentielles, représentées par la mnémonique « TPTO », en matière de sécurité relative aux armes à feu?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Il faut suivre les règles de sécurité pour prévenir les accidents liés à la carabine à air comprimé des cadets.
- R2. Lorsque le cran de sécurité est mis, la marque rouge n'est plus visible.
- R3. La mnémonique « TPTO » signifie :
 - Traiter chaque arme à feu comme si elle était chargée.
 - Pointer toujours la bouche du canon dans une direction sécuritaire.
 - Tenir le doigt éloigné de la détente et du pontet, sauf pour faire feu.
 - Ouvrir le mécanisme et s'assurer que l'arme à feu ne contient aucune munition (effectuer un contrôle de sécurité).

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, les cadets devront avoir participé à une activité récréative de tir de précision.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets participent à une activité récréative de tir de précision parce qu'elle leur permet de faire l'expérience du tir de précision de façon amusante, dynamique et sécuritaire.

Point d'enseignement 1

Donner une séance d'information sur le champ de tir

Durée : 10 min Méthode : Exposé interactif



Une séance d'information sur le champ de tir est nécessaire pour communiquer des renseignements essentiels et répondre aux questions éventuelles que les cadets pourraient avoir avant qu'ils participent à une activité de tir de précision. La séance d'information sur le champ de tir est nécessaire pour s'assurer que le déroulement de l'activité de tir de précision sera sécuritaire.

SÉANCE D'INFORMATION SUR LE CHAMP DE TIR

- Expliquer les sections pertinentes des ordres permanents locaux du champ de tir.
- Les règles à observer sur tous les champs de tir sont les suivantes :
 - o faire un contrôle de sécurité de la carabine avant de la prendre, de la passer à une personne ou de la recevoir d'une personne;
 - o ne jamais pointer une carabine vers une personne;

- o insérer la tige de sécurité dans le canon de la carabine lorsque celle-ci n'est pas utilisée sur le champ de tir;
- o ne jamais se bousculer sur un champ de tir;
- o toujours pointer la carabine en direction de la cible; et
- o toujours suivre les directives et les ordres de l'officier de sécurité du champ de tir (O Sécur Tir).



Réviser les commandements du champ de tir en donnant une explication et une démonstration pour chaque commandement.

Le chargement et le tir du présent PE doivent être simulés.

 Réviser les commandements utilisés sur un champ de tir pour carabine à air comprimé (conformément aux indications données à la figure 1).

Commandement	Action
Relève, avancez au pas de tir	Se lever et avancer au pas de tir et attendre le commandement suivant.
Relève, déposez votre équipement	Déposer l'équipement sur le tapis et reprendre la position derrière le pas de tir.
Relève, adoptez la position couchée	Adopter la position couchée, prendre la carabine, préparer l'équipement puis mettre les protecteurs auditifs ainsi que les lunettes de sécurité.
Type d'exercice (GDIT)	L'acronyme GDIT signifie :
	Groupement (relève);
	Distance;
	Indication (nombre de coups); et
	Type de tir (groupement, pointage).
Relève, chargez	Prendre la carabine avec la main dominante.
	2. S'assurer que le cran de sécurité est enclenché.
	3. Pomper la carabine, en faisant un arrêt de trois secondes.
	4. Charger un plomb (extrémité plate vers l'avant).
	5. Fermer la culasse.
Relève, tirez	Pousser le cran de sécurité vers la gauche (position de désenclenchement).
	2. Viser la cible.
	3. Appuyer sur la détente.
	4. Ouvrir la culasse.
	5. Répéter la séquence suivante pour chaque coup :
	a. Pomper la carabine, en faisant un arrêt de trois secondes.
	b. Charger un plomb (extrémité plate vers l'avant).
	c. Fermer la culasse.
	d. Viser la cible.
	e. Appuyer sur la détente.
	f. Ouvrir la culasse.
	6. Pousser le cran de sécurité vers la droite (position d'enclenchement).
	7. Ouvrir partiellement la poignée de la pompe.
	8. Déposer la carabine.

Figure 1 Commandements du champ de tir à la carabine à air comprimé D Cad 3, 2006, Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale

- Décrire la disposition du champ de tir à la carabine à air comprimé.
- Réviser les procédures pour se laver les mains à la fin des tirs. Cette mesure est importante puisque chaque fois qu'une personne manipule des plombs, cela laisse une petite trace de plomb sur ses mains. Pour réduire les risques de contamination au plomb, il est important que tous se lavent les mains minutieusement après avoir manipulé des plombs.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

- Q1. Nommez deux règles à suivre sur le champ de tir.
- Q2. Quelle action doit suivre le commandement « Avancez au pas de tir »?
- Q3. À quoi correspond l'acronyme « GDIT »?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Les règles générales observées sur un champ de tir sont les suivantes :
 - Faire un contrôle de sécurité de la carabine avant de la prendre, de la passer à une personne ou de la recevoir d'une personne.
 - Ne jamais pointer une carabine vers une personne.
 - Insérer la tige de sécurité dans le canon de la carabine lorsque celle-ci n'est pas utilisée sur le champ de tir.
 - Ne jamais se bousculer sur un champ de tir.
 - Toujours pointer la carabine en direction de la cible.
 - Toujours obéir aux directives et aux ordres de l'officier de sécurité du champ de tir (O Sécur Tir).
- R2. L'action qui doit suivre le commandement « Avancez au pas de tir » est la suivante : se lever et avancer au pas de tir et attendre le commandement suivant.
- R3. L'acronyme GDIT signifie :
 - Groupement (relève);
 - Distance;
 - Indication (nombre de coups); et
 - Type de tir (groupement, pointage).

Point d'enseignement 2

Superviser la participation des cadets à une activité récréative de tir de précision

Durée : 70 min Méthode : Activité pratique

ACTIVITÉ

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de donner la chance aux cadets de participer à une activité récréative de tir de précision.

RESSOURCES

- Des carabines à air comprimé des cadets (une par couloir de tir).
- Une tige de sécurité pour carabine à air comprimé des cadets (une par couloir de tir).
- Des lunettes de sécurité.
- Des plombs approuvés pour la carabine à air comprimé (.177).
- Un cadre de cible.
- Un stylo et un crayon.
- Un tapis de tir.
- Des drapeaux (rouge et vert).



D'autres ressources requises pour des activités de tir de précision spécifiques se trouvent dans les annexes

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Construire un champ de tir conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

- Diviser les cadets en équipes de relève d'après le nombre de couloirs de tir.
- Conduire des activités récréatives de tir de précision, en choisissant l'une des catégories suivantes :
 - tirs de qualification (consulter l'annexe A);
 - activités amusantes (consulter les annexes B à E);
 - activités chronométrées (consulter les annexes F à H); ou
 - o activités compétitives individuelles ou en équipe (consulter les annexes I et J).



Toutes les activités de tir de précision dans le présent OCOM seront exercées dans la position couchée.

MESURES DE SÉCURITÉ

Les activités au champ de tir seront exercées conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

La participation des cadets à l'activité servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La participation des cadets aux activités du PE2 servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

Le tir de précision est une activité amusante et excitante qui requiert de la discipline personnelle et la capacité de travailler en équipe. Cette activité a également évoluée pour atteindre des niveaux très compétitifs aux échelons provincial, régional et national.

COMMENTAIRES/REMARQUES À l'INSTRUCTEUR

Des postes pour se laver les mains doivent être disponibles pour permettre le nettoyage une fois que l'activité est terminée.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

A0-041 OAIC 14-41 D Cad 4. (2005). *Classification de tir de précision*. Ottawa ON, Ministère de la Défense nationale.

C0-103 Free Fever. (aucune date). *Free Space Shuttle Clip Art.* Extrait le 21 février 2007 du site http://www.freefever.com/freeclipart/spaceshuttle.html.

C0-109 Eight Planets. (aucune date). Moon. Extrait le 21 février 2007 du site http://luna.eightplanets.net/.

C0-110 H2O University. (aucune date). *Moon*. Extrait le 21 février 2007 du site http://www.h2ouniversity.org/html/K2_facts_earth.html.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ACTIVITÉ DE CLASSIFICATION

ACTIVITÉ DE CLASSIFICATION

Objectif: Donner aux cadets l'occasion d'obtenir des classifications de tir de précision.

Pointage: Il existe quatre niveaux de classification qui doivent respecter les normes suivantes:

- 1. Tireur d'élite : Deux tirs de groupement de cinq plombs à l'intérieur d'un cercle de 3 cm de diamètre.
- 2. Tireur de première classe : Deux tirs de groupement de cinq plombs à l'intérieur d'un cercle de 2.5 cm de diamètre.
- 3. Tireur expert : Deux tirs de groupement de cinq plombs à l'intérieur d'un cercle de 2 cm de diamètre.
- 4. Tireur émérite : Deux tirs de groupement de cinq plombs à l'intérieur d'un cercle de 1.5 cm de diamètre.

Équipement requis :

Obligatoire:

- Cible de tir de groupement pour carabine à air comprimé du Mouvement des cadets du Canada CCT200GRTD (une par cadet).
- Gabarit de pointage pour le tir de groupement de carabine à air comprimé de l'A-CR-CCP-177/ PT-002 (p. B1-1).
- Un chronomètre.

L'équipement optionnel pour les tirs se limite à ce qui suit :

- une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
- une veste de tir:
- un gant de tir; ou
- une casquette de tir.

Lignes directrices de l'activité :

- Donner une cible de tir de groupement pour carabine à air comprimé à chaque cadet.
- 2. Demander aux cadets d'écrire leur nom et leur grade sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
- 3. Les cadets tireront en se relayant après les commandements donnés par l'O Sécur Tir.
- 4. Les cadets tireront cinq plombs dans chaque cercle de la cible.
- 5. Accorder aux cadets un maximum de 15 minutes pour tirer.
- Demander aux cadets d'enlever leurs cibles.
- 7. Compter le pointage des cibles à l'aide du gabarit de pointage pour le tir de groupement de carabine à air comprimé.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- Modifications des carabines.
- Chargeur de plombs.
- Supports utilisés pour la carabine ou l'avant-bras.
- Télescope d'observation.
- Mires non fournies avec la carabine à air comprimé des cadets.
- Encadrement.

A-CR-CCP-702/PF-002 Annexe A de l'OCOM M206.01 Guide pédagogique CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ACTIVITÉS AMUSANTES

PYRAMIDE

Objectif: Tirer des plombs sur chaque point de la pyramide.

Pointage: Un point est accordé pour chaque point de la pyramide touché par un plomb.

Équipement requis :

Obligatoire: Cible pyramidale (une par cadet).

L'équipement optionnel pour les tirs se limite à ce qui suit :

- une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
- une veste de tir;
- un gant de tir; ou
- une casquette de tir.

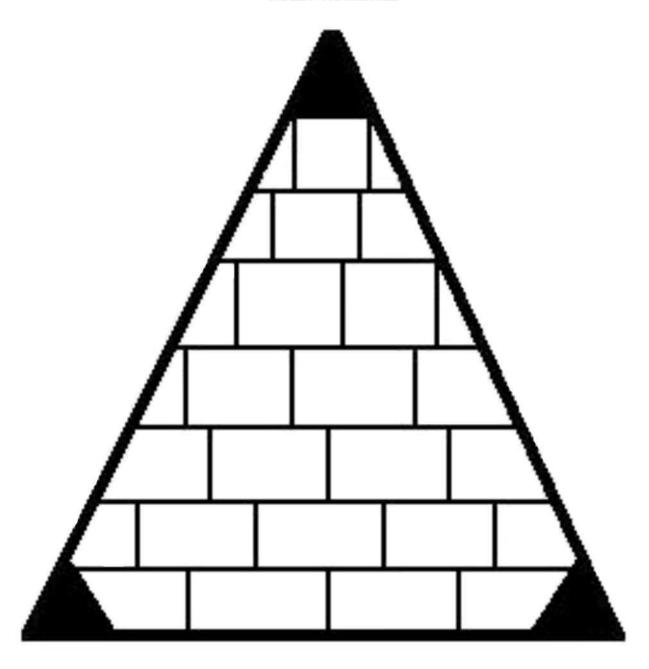
Lignes directrices de l'activité :

- 1. Donner une cible pyramidale à chaque cadet.
- 2. Demander aux cadets d'écrire leur nom et leur grade sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
- 3. Les cadets tireront en se relayant après les commandements donnés par l'O Sécur Tir.
- 4. On remettra aux cadets trois plombs pour qu'ils en tirent un sur chaque coin de la pyramide.
- 5. Trois minutes seront accordées aux cadets pour qu'ils tirent.
- 6. Effectuer le comptage en accordant un point par coin touché de la pyramide.
- 7. Une fois que l'activité est terminée ou si le temps le permet, placer les cibles à l'extérieur pour que les cadets puissent les examiner.
- 8. Remettre les cibles aux cadets.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- Modifications des carabines.
- Chargeur de plombs.
- Supports utilisés pour la carabine ou l'avant-bras.
- Télescope d'observation.
- Mires non fournies avec la carabine à air comprimé des cadets.

CIBLE PYRAMIDALE



Nom ·	Date :	

Figure B-1 Cible pyramidale

D Cad 3, 2007, Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale

ACTIVITÉS AMUSANTES

CIBLE EN ÉTOILE

Objectif: Tirer des plombs sur chaque point de l'étoile.

Pointage: Un point est accordé pour chaque point de l'étoile touché par un plomb.

Équipement requis :

Obligatoire : Cible en étoile (une par cadet).

L'équipement optionnel pour les tirs se limite à ce qui suit :

- une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
- une veste de tir;
- un gant de tir; ou
- une casquette de tir.

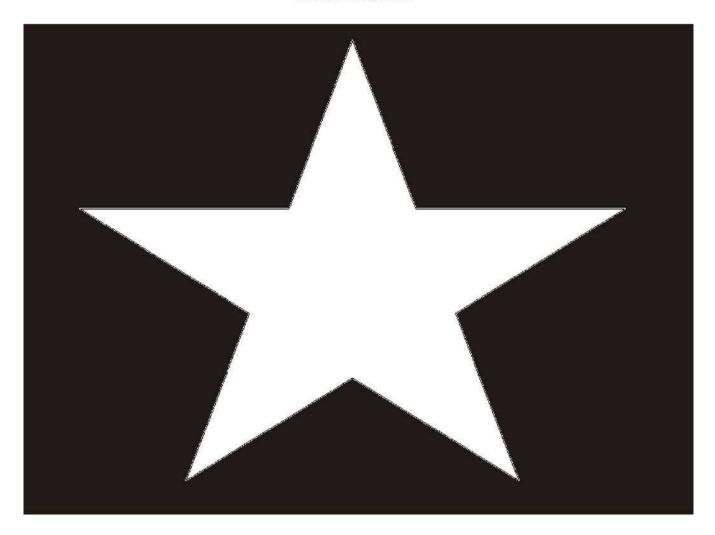
Lignes directrices de l'activité :

- 1. Donner une cible en étoile à chaque cadet.
- 2. Demander aux cadets d'écrire leur nom et leur grade sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
- 3. Les cadets tireront en se relayant après les commandements donnés par l'O Sécur Tir.
- 4. On remettra aux cadets cinq plombs pour qu'ils en tirent un sur chaque pointe de l'étoile.
- 5. Cinq minutes seront accordées aux cadets pour qu'ils tirent.
- 6. Effectuer le comptage en accordant un point par pointe de l'étoile touchée par un plomb.
- 7. Une fois que l'activité est terminée ou si le temps le permet, placer les cibles à l'extérieur pour que les cadets puissent les examiner.
- 8. Remettre les cibles aux cadets.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- Modifications des carabines.
- Chargeur de plombs.
- Supports utilisés pour la carabine ou l'avant-bras.
- Télescope d'observation.
- Mires non fournies avec la carabine à air comprimé des cadets.

CIBLE EN ÉTOILE



Nom ·	Date:	
Nom:	11210	

Figure C-1 Cible en étoile

D Cad 3, 2007, Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale

ACTIVITÉS AMUSANTES

BALLON DE PLAGE

Objectif: Tirer dix plombs dans le cercle noir du ballon de plage.

Pointage : Un point sera accordé pour chaque tir effectué dans le cercle noir.

Équipement requis :

Obligatoire: Cible-ballon de plage (un par cadet).

L'équipement optionnel pour les tirs se limite à ce qui suit :

- une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
- une veste de tir;
- un gant de tir; ou
- une casquette de tir.

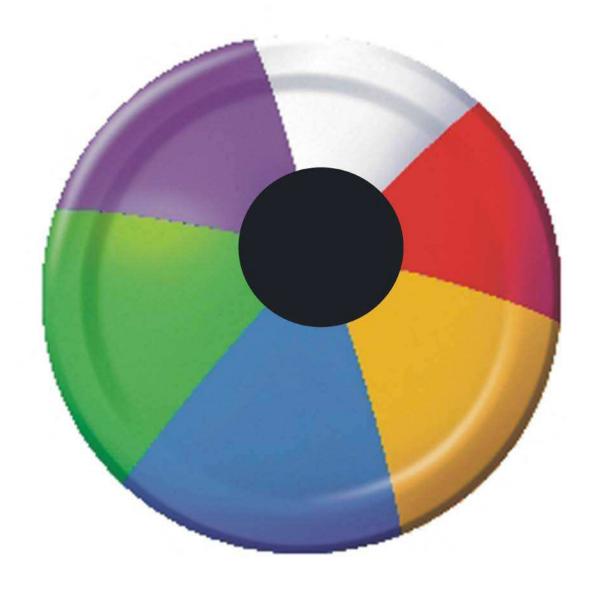
Lignes directrices de l'activité :

- 1. Donner un ballon de plage à chaque cadet.
- 2. Demander aux cadets d'écrire leur nom et leur grade sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
- 3. Les cadets tireront en se relayant après les commandements donnés par l'O Sécur Tir.
- 4. On remettra aux cadets dix plombs à tirer dans le cercle noir du ballon de plage.
- 5. Dix minutes seront accordées aux cadets pour qu'ils tirent.
- 6. Effectuer le comptage en accordant un point par plomb tiré dans le cercle noir.
- 7. Une fois que l'activité est terminée ou si le temps le permet, placer les cibles à l'extérieur pour que les cadets puissent les examiner.
- 8. Remettre les cibles aux cadets.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- Modifications des carabines.
- Chargeur de plombs.
- Supports utilisés pour la carabine ou l'avant-bras.
- Télescope d'observation.
- Mires non fournies avec la carabine à air comprimé des cadets.

CIBLE-BALLON DE PLAGE



Nom: _____ Date: ____

Figure D-1 Cible-ballon de plage

D Cad 3, 2006, Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale

ACTIVITÉS AMUSANTES

BALLONS

Objectif: Tirer des plombs sur les cibles-ballons.

Pointage : Un point sera accordé pour chaque ballon touché par un plomb.

Équipement requis :

Obligatoire: Cible-ballon (une par cadet).

L'équipement optionnel pour les tirs se limite à ce qui suit :

- une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
- une veste de tir;
- un gant de tir; ou
- une casquette de tir.

Lignes directrices de l'activité :

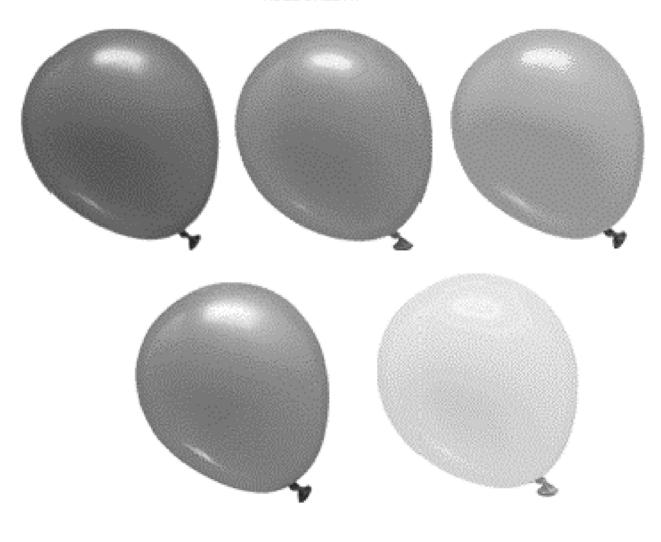
- 1. Donner une cible-ballon à chaque cadet.
- 2. Demander aux cadets d'écrire leur nom et leur grade sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
- 3. Les cadets tireront en se relayant après les commandements donnés par l'O Sécur Tir.
- 4. On remettra aux cadets cinq plombs pour qu'ils en tirent un sur chaque pointe de l'étoile.
- 5. Cinq minutes seront accordées aux cadets pour qu'ils tirent.
- 6. Effectuer le comptage en accordant un point par ballon touché.
- 7. Une fois que l'activité est terminée ou si le temps le permet, placer les cibles à l'extérieur pour que les cadets puissent les examiner.
- 8. Remettre les cibles aux cadets.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- Modifications des carabines.
- Chargeur de plombs.
- Supports utilisés pour la carabine ou l'avant-bras.
- Télescope d'observation.
- Mires non fournies avec la carabine à air comprimé des cadets.

Nota : On peut utiliser de vrais ballons au lieu de cibles en papier.

CIBLE-BALLON



Nom: ______ Date: _____

Figure E-1 Cible-ballon

D Cad 3, 2007, Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale

ACTIVITÉS CHRONOMÉTRÉES

VISER LES POINTS

Objectif: Tirer des plombs sur les points de la cible dans le sens horaire, dans un délai fixé.

Pointage: Un point est accordé pour chaque point noir touché par un plomb dans le délai fixé.

Équipement requis :

Obligatoire:

- Cible-viser les points (une par cadet).
- Chronomètre.

L'équipement optionnel pour les tirs se limite à ce qui suit :

- une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
- une veste de tir;
- un gant de tir; ou
- une casquette de tir.

Lignes directrices de l'activité :

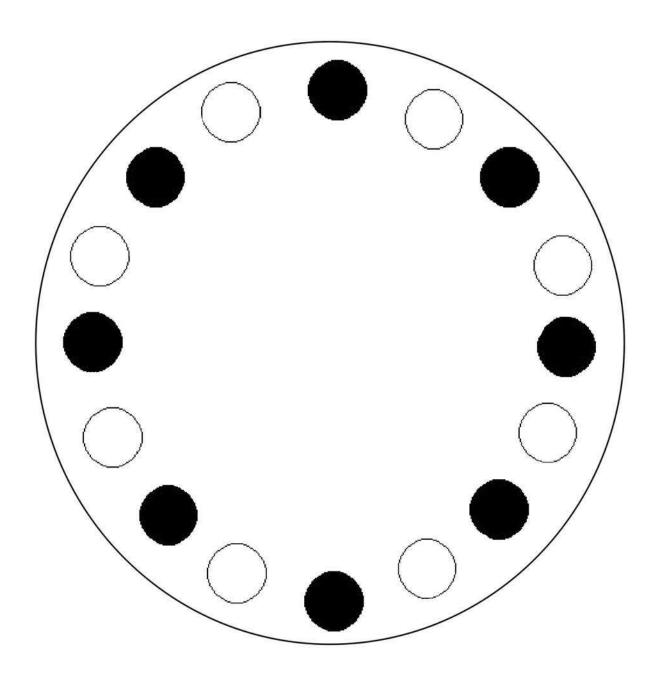
- 1. Donner une cible-viser les points à chaque cadet.
- 2. Demander aux cadets d'écrire leur nom et leur grade sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
- 3. Les cadets tireront en se relayant après les commandements donnés par l'O Sécur Tir.
- 4. Les cadets recevront 16 plombs.
- 5. Les cadets tireront un plomb dans les cercles noirs, en sens horaire, sur la cible.
- On suggère pour cette activité un délai fixé de huit minutes.
- 7. Demander aux cadets d'enlever leurs cibles.
- 8. Compter les points pour les cibles d'après la méthode décrite ci-haut.
- 9. Une fois que l'activité est terminée ou si le temps le permet, placer les cibles à l'extérieur pour que les cadets puissent les examiner.
- 10. Remettre les cibles aux cadets.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- Modifications des carabines.
- Chargeur de plombs.
- Supports utilisés pour la carabine ou l'avant-bras.
- Télescope d'observation.
- Mires non fournies avec la carabine à air comprimé des cadets.
- Encadrement.

Nota: Pour augmenter le niveau de difficulté de cette activité, raccourcir le délai fixé.

CIBLE-VISER LES POINTS



Nom:	Date:

Figure F-1 Cible-viser les points

D Cad 3, 2007, Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale

ACTIVITÉS CHRONOMÉTRÉES

GRILLE POUR LES TIRS DE VITESSE

Objectif: Tirer des plombs dans les cercles de la cible, dans un délai fixé.

Pointage: Un point est accordé pour chaque cercle touché par un plomb dans le délai fixé.

Équipement requis :

Obligatoire:

- Chargeur de cinq plombs pour carabine à air comprimé des cadets (trois par couloir de tir).
- Cible-grille de vitesse (une par cadet).
- Chronomètre.

L'équipement optionnel pour les tirs se limite à ce qui suit :

- une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
- une veste de tir;
- un gant de tir; ou
- une casquette de tir.

Lignes directrices de l'activité :

- 1. Donner une cible-grille de vitesse à chaque cadet.
- 2. Demander aux cadets d'écrire leur nom et leur grade sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
- 3. Les cadets tireront en se relayant après les commandements donnés par l'O Sécur Tir.
- 4. Cinq plombs seront préchargés dans le chargeur de cinq plombs pour carabine à air comprimé des cadets. Chaque cadet utilisera trois chargeurs.
- 5. Les cadets tireront un plomb dans chaque cercle sur la cible.
- 6. On suggère pour cette activité un délai fixé de 15 minutes.
- 7. Demander aux cadets d'enlever leurs cibles.
- 8. Compter les points pour les cibles d'après la méthode décrite ci-haut.
- 9. Une fois que l'activité est terminée ou si le temps le permet, placer les cibles à l'extérieur pour que les cadets puissent les examiner.
- 10. Remettre les cibles aux cadets.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- Modifications des carabines.
- Supports utilisés pour la carabine ou l'avant-bras.
- Télescope d'observation.
- Mires non fournies avec la carabine à air comprimé des cadets.
- Encadrement.

Nota : Pour augmenter le niveau de difficulté de cette activité, raccourcir le délai fixé.

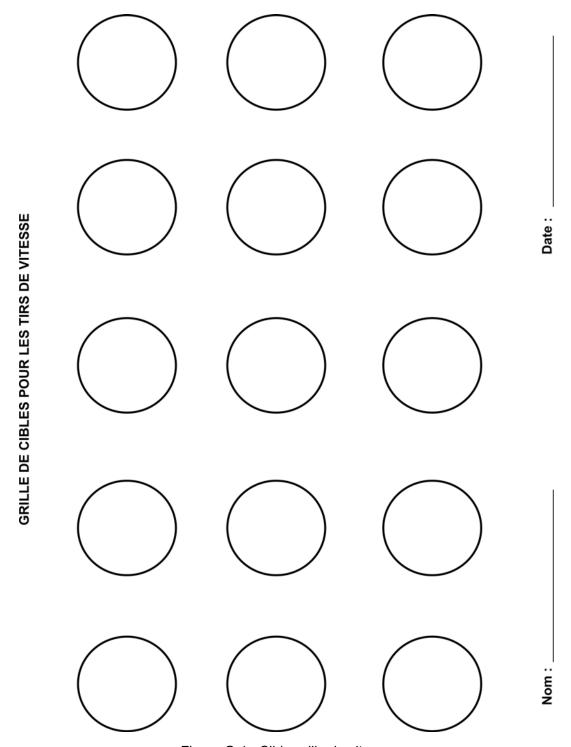


Figure G-1 Cible-grille de vitesse

D Cad 3, 2007, Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale

ACTIVITÉS CHRONOMÉTRÉES

UNE COURSE CONTRE LA MONTRE

Objectif: Tirer des plombs sur les heures désignées (les nombres), dans un délai fixé.

Pointage: Un point est accordé pour chaque heure désignée (nombre) touchée par un plomb dans le délai fixé.

Équipement requis :

Obligatoire:

- Cible de course contre la montre (une par cadet).
- Chronomètre.

L'équipement optionnel pour les tirs se limite à ce qui suit :

- une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
- une veste de tir;
- un gant de tir; ou
- une casquette de tir.

Lignes directrices de l'activité :

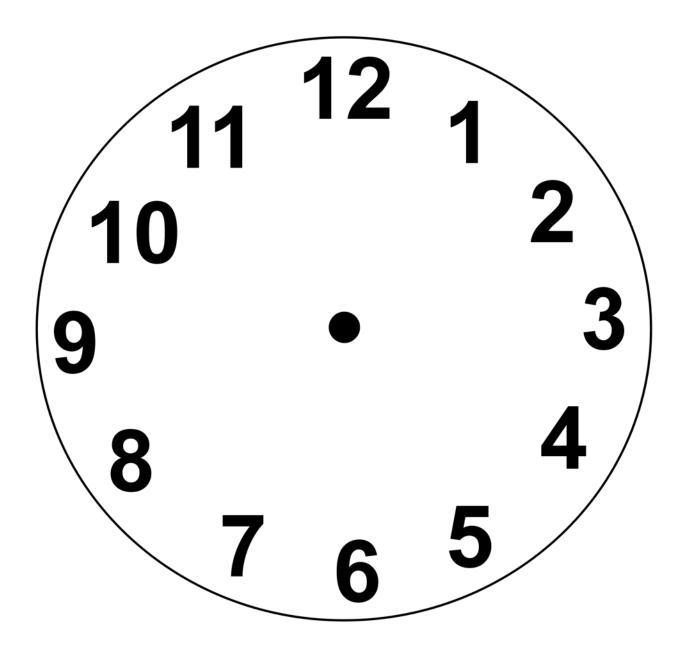
- 1. Donner une cible-course contre la montre à chaque cadet.
- 2. Demander aux cadets d'écrire leur nom et leur grade sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
- 3. Les cadets tireront en se relayant après les commandements donnés par l'O Sécur Tir.
- Les cadets recevront six plombs.
- 5. L'O Sécur Tir appelle six heures (nombres), soit une heure par période de cinq secondes, pour une horloge de 24 heures.
- 6. Les cadets doivent tirer un plomb pour chaque heure (nombre) criée par l'O Sécur Tir (p. ex., si 13 heures est appelé, le cadet doit tirer sur le 1 de la face de l'horloge).
- 7. Demander aux cadets d'enlever leurs cibles.
- 8. Effectuer le comptage en accordant un point par nombre correct touché sur la cible.
- 9. Une fois que l'activité est terminée ou si le temps le permet, placer les cibles à l'extérieur pour que les cadets puissent les examiner.
- 10. Remettre les cibles aux cadets.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- Modifications des carabines.
- Supports utilisés pour la carabine ou l'avant-bras.
- Télescope d'observation.
- Mires non fournies avec la carabine à air comprimé des cadets.
- Encadrement.

Nota: Pour augmenter le niveau de difficulté de cette activité, raccourcir le délai fixé.

CIBLE DE COURSE CONTRE LA MONTRE



Nom: _____ Date: ____

Figure H-1 Cible-horloge

D Cad 3, 2007, Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale

ACTIVITÉS COMPÉTITIVES

COMPÉTITION DE TIR DE PRÉCISION AVEC LE CORPS OU L'ESCADRON DES CADETS

Objectif: Donner aux cadets l'occasion de compétitionner à l'extérieur du corps ou l'escadron des cadets.

Pointage: Des points seront attribués aux cibles conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, de la façon suivante:

- Chaque cible vaut un pointage possible maximal de 100 points (10 schémas d'une valeur de 10 points chacun).
- Tous les trous touchés sont comptés d'après la plus haute valeur du cercle de pointage touché par le trou du plomb.
- Les coups qui atteignent l'extérieur des cercles de pointage reçoivent une valeur de zéro.
- Si le nombre de coups tirés sur la cible est supérieur au nombre accordé, les coups qui ont la valeur la plus élevée seront éliminés jusqu'à ce qu'on arrive au bon nombre de coups sur la cible. Deux points seront soustraits du pointage pour chaque coup tiré dépassant le nombre accordé.
- Si plus d'un coup sont tirés sur un schéma de pointage, seul le nombre de coups accordé peut être tiré sur les autres schémas [p. ex. si deux coups sont tirés sur le premier schéma, un schéma sur la cible demeurera non touché (exempt de coups)]. Si cela se produit plus de deux fois, deux points seront soustraits du pointage pour chaque coup tiré en plus du nombre accordé.

Équipement requis :

Obligatoire : Cibles de compétition CCT2001AR853 du Mouvement des cadets du Canada (deux par cadet).

L'équipement optionnel pour les tirs se limite à ce qui suit :

- une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
- une veste de tir;
- un gant de tir; ou
- une casquette de tir.

Lignes directrices de l'activité :

- 1. L'activité peut être menée individuellement ou par équipes de guatre.
- 2. Donner deux cibles de compétition CCT2001AR853 du Mouvement des cadets du Canada à chaque cadet.
- 3. Demander aux cadets d'écrire leur nom et leur grade sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
- 4. Il sera accordé 30 minutes aux cadets pour tirer 20 plombs (un plomb sur chaque schéma [les plombs de zérotage sont autorisés]).
- 5. Une fois que l'activité est terminée ou si le temps le permet, placer les cibles à l'extérieur pour que les cadets puissent les examiner.
- 6. Après cet examen, toutes les cibles seront ramassées par l'O Sécur Tir qui enregistrera les résultats.
- Remettre les cibles aux cadets.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- Tirs croisés.
- Modifications des carabines.

COMPÉTITION DE TIR DE PRÉCISION AVEC LE CORPS OU L'ESCADRON DES CADETS

- Supports utilisés pour la carabine ou l'avant-bras.
- Télescope d'observation.
- Mires non fournies avec la carabine à air comprimé des cadets.

ACTIVITÉS COMPÉTITIVES

LANCEMENT LUNAIRE

Objectif: Donner aux cadets l'occasion de compétitionner à l'extérieur du corps ou l'escadron des cadets.

Pointage: La distance moyenne entre la Terre et la lune est de 384 400 km. Toutes les cibles des activités de tir de précision menées au cours de l'année d'instruction seront additionnées pour atteindre une distance déterminée à partir de la Terre et obtenir un poste dans l'équipage de la navette spatiale. Les quatre niveaux de pointage ou postes doivent respecter les normes suivantes :

- 1. Commandant de mission : Un pointage de 100 ou plus : 384 400 km de la Terre, atterrissage lunaire!
- 2. Spécialiste de mission : un pointage minimal de 75 : 288 300 km de la Terre.
- 3. Ingénieur en chef : un pointage minimal de 50 : 192 200 km de la Terre.
- 4. Agent scientifique : un pointage minimal de 25 : 96 100 km de la Terre, lancement lunaire!

Équipement requis :

Obligatoire : Toutes les cibles utilisées pour les activités de tir de précision au cours de l'année d'instruction.

Lignes directrices de l'activité :

- 1. Additionner les pointages des cibles utilisées par chaque cadet au cours de l'année d'instruction.
- 2. Utiliser la méthode de pointage décrite plus haut pour attribuer les niveaux ou les postes atteints par les cadets dans l'équipage de la navette spatiale.

Nota:

- 1. Si cette activité est menée, il faut tenir un registre des pointages des cadets obtenus au cours des activités de tir de précision.
- 2. Cette activité peut être répartie sur plusieurs années d'instruction.
- 3. Le certificat qui se trouve à l'annexe J peut être remis aux cadets qui atteignent les niveaux ou les postes correspondants au cours de cette activité.

	Ceci certifie que	
	a atteint le niveau de	2 C C C C C C C C C C C C C C C C C C C
	au cours de	THE C
l'activité de ti	de tir de précision de lancement lunaire	unaire
Date	Officier de sécurité du champ de tir	de tir